



AUTOMNE 2020
18 CONCERTATIONS
pour améliorer
la qualité
des services TER

Compte-rendu - Volet 1

Comité de lignes Le Verdon-Bordeaux

26 octobre 2020

L'ESSENTIEL DES INTERVENTIONS LORS DU COMITÉ DE LIGNE



16h51 le dernier train du Verdon pour aller à Bdx ... C'est chaud quand même !

En dehors de l'été, en semaine, le dernier TER pour Bordeaux, est en effet à 16h51 au départ du Verdon, mais 18h20 de Lesparre,. De plus, dans le cadre de la démarche « Optim'TER » visant à renforcer l'offre TER grâce à l'optimisation des moyens existants, des études de renforts d'offre sur Pointe de Grave <> Bordeaux, le week-end, et en fin de journée la semaine, ont été demandées par la Région, à SNCF.

Actuellement, la faisabilité technique est étudiée par SNCF, et devrait être prochainement finalisée, pour présentation, puis concertation avec les usagers et les territoires concernés. Les mises en œuvre des renforts seront programmées au service annuel 2022 (soit à partir de décembre 2021).

Svp mettez plus de trains le vendredi soir, samedi matin et dimanche soir pour permettre aux bordelais de faire l'A/R et passer le week-end dans le médoc, merci !

La démarche Conventionnelle SNCF–Région « Optim'TER », étudie notamment des renforts d'offre sur Pointe de Grave <> Bordeaux, pour accroître l'amplitude, en fin de journée, tant le week-end que la semaine.

Actuellement, la faisabilité technique est étudiée par SNCF, et devrait être prochainement rendue, pour présentation, puis concertation avec les usagers et les territoires concernés. Les mises en œuvre des renforts seront programmés au service annuel 2022 (soit à partir de décembre 2021).

Merci d'augmenter la rame, la passer de 4 à 8 le matin sur le train de 07h11 à Ludon comme vous le faite en été quand vous remontez 2 rames de Bordeaux à 17h29 vers le Verdon. Il faut des trains un peu plus tard. Ne serait-ce qu'un 18h30 du Verdon. N'attendez pas qu'un accident tragique arrive pour faire quelque chose.

La Région Nouvelle-Aquitaine a demandé à SNCF de mener une veille, et un suivi plus spécifique sur des trains ciblés, pour objectiver la charge des TER, ainsi que les éventuels besoins de renforts, pour activation à certains jours de la semaine (comme le vendredi), ou l'été.

Ce TER évoqué, au départ de Ludon à 7h11 (n° 866 108), permettant une arrivée à Bordeaux St Jean avant 8h, fait également l'objet d'une attention particulière.

Bonjour!

Serait-il possible d'aménager l'espace vélo avec des accroches "à terre". J'ai 60 ans et pas la force d'attacher mon vélo aux crochets en hauteur.

La Région a missionné SNCF pour étudier des propositions pour faciliter la complémentarité des vélos et des TER, et d'améliorer les capacités à bord.

Le quai de la gare à Soulac-sur-Mer n'est pas au niveau des marches du train, il est difficile de monter pour certaines personnes et aussi de monter les valises et les vélos.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée régional, des gares prioritaires ont été identifiées sur la base des critères prédéfinis : fréquentation, proximité d'établissement recevant des personnes en situation de handicap, maillage territorial. Elles seront ainsi mises en accessibilité d'ici 2024.

Sur la ligne Pointe de Grave <> Bordeaux, la gare prioritaire est Lesparre. La gare de Soulac ne pourra être mise en accessibilité qu'ultérieurement.

Le télétravail s'est développé ces dernières années. Avec le COVID, il s'est intensifié. Les abonnements sont intéressants dès lors que la fréquentation est régulière et importante, mais sur une semaine télé travaillée en partie ? Des abonnements sur des formules 3J/sem par exemple pourraient-ils être envisagés ? (toujours couplé avec TBM).

Face à ces nouveaux besoins, la Région vient de développer, avec SNCF, le Pass télétravail. Les usagers peuvent choisir entre deux formules : les Pass "20 voyages" ou "30 voyages", en fonction du nombre de journées travaillées. Financièrement plus avantageux que le Pass Abonné classique, le Pass Télétravail offre jusqu'à 20% de réduction supplémentaire, tout en étant éligible à la prime "Transport employeur" (avec une prise en charge de l'employeur à hauteur de 50 %).

L'achat se fait en gare aux guichets et sur les automates de vente TER. Le Pass télétravail sera en vente à partir du 20 novembre pour circuler dès le 1er décembre 2020 .

L'ensemble des détails est disponible sur : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transports/le-pass-abonne-teletravail>



Retrouvez l'ensemble des actualités, questions et propositions concernant la ligne 42 ainsi que leurs réponses dans les volets 2 et 3



